

COMMUNIQUE DE PRESSE

La commune de Valence en officialisant la date du 19 mars 1962 affiche son profond mépris pour les souffrances des Pieds Noirs et des Harkis

La municipalité de Valence s'apprête à adopter, le 10 juillet prochain, le principe de l'inauguration d'une place du « 19 mars 1962 ».

Cette décision provoque l'émotion la plus vive au sein de la communauté des Français d'Algérie, comme au sein du monde combattant.

Si une telle initiative était confirmée, elle résonnerait comme une véritable provocation à l'égard des Pieds Noirs comme de nos compatriotes Harkis nombreux à Valence. Commémorer le 19 mars 1962 est d'autant plus inacceptable que cette date est :

- contraire à la vérité historique puisque chacun sait que le cessez-le-feu n'a pas été respecté en Algérie et que le 19 mars a été le signal du déchaînement des violences.

- préjudiciable aux droits des anciens combattants d'A.F.N. puisque les hostilités ont officiellement continuées jusqu'au 2 juillet 1962.

- insultante pour la mémoire de milliers de victimes de massacres après le 19 mars 1962.

Aujourd'hui, Valence terre d'accueil des Français d'Algérie qui s'est toujours distinguée par son soutien à une communauté meurtrie, risque par une décision dogmatique de sa municipalité, de raviver les blessures et d'aggraver les fractures, signe d'un profond mépris pour les souffrances de toute une communauté.

Le Cercle algérianiste demande à la mairie de Valence de ne pas imposer la date du 19 mars 1962, décision qui viendrait ternir l'image de cette commune comme ville d'accueil des Pieds Noirs.

Seule une date symbolique non soumise à contestation peut permettre, dans le recueillement, une commémoration digne du souvenir de tous ceux qui ont laissé leur vie en Algérie.

Thierry Rolando
Président national